



La lettre d'afristat

O bSeRvAtIo IRé é c o No m I q u e e T STATISTIQ u e d 'AFRIQ u e Su bSAh ARIeNNe

Sommaire

Éditorial

1

ASYMETRIE D'INFORMATION ENTRE
LES BASES DE DONNEES NATIONALES
ET INTERNATIONALES : ORIENTATIONS
POUR ASSURER LA RÉCONCILIATION
DES DONNÉES SUR LES OMD

2

NOUVELLES D'AFRISTAT

3

ACTIVITÉS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

4

AUTRES ACTIVITÉS D'AFRISTAT

5

ACTIVITÉS INTERNATIONALES

6

ÉCHOS DES INSTITUTS NATIONAUX DE STATISTIQUE

7

RÉUNIONS, ATELIERS ET SÉMINAIRES

8



Ce numéro de *La lettre d'AFRISTAT* ouvre la période 2011-2015, celle que couvre le troisième programme quinquennal de travail de notre institution. En attendant l'évaluation de sa mise en œuvre, le Programme stratégique de travail d'AFRISTAT pour la période 2006-2010, qui vient d'arriver à son terme, aura été celui au cours duquel AFRISTAT a beaucoup investi dans l'élaboration d'outils méthodologiques pour soutenir les efforts des États membres, voire de l'ensemble des pays d'Afrique au Sud du Sahara dans le renforcement des capacités statistiques.

Après la révision de la Classification internationale type par industrie et la Classification centrale des produits intervenue en 2008, AFRISTAT a entrepris dès 2009 la revue des nomenclatures d'activités et de produits qui étaient en vigueur dans ses États membres depuis 2001. Avec le soutien des spécialistes nationaux, il vient de finaliser les versions révisées de ces nomenclatures qui seront présentées pour adoption à la 20^e session du Conseil des Ministres en avril 2011 à N'Djaména (Tchad).

Dans cette même lancée, le Comité de direction d'AFRISTAT vient d'approuver le manuel d'élaboration des comptes nationaux trimestriels dans les États membres. La mise à disposition d'un tel manuel permettra désormais aux pays de pouvoir traiter l'information économique conjoncturelle dans un cadre plus cohérent.

Au cours de la même période, répondant à une demande spécifique de la Commission de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), AFRISTAT a achevé, fin 2009, la rénovation de l'Indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) de cette Union dont la réussite méthodologique bénéficie à l'ensemble des pays membres d'AFRISTAT. Le développement d'une nouvelle application informatique de calcul de cet indice est un autre résultat novateur dont les pays apprécieront les performances dans quelques semaines.

Pour être plus complet, il convient de rappeler qu'en 2009 le Conseil des Ministres avait pris un règlement pour doter les États d'une méthodologie de calcul de l'indice de la production industrielle. De nombreux pays membres ont bénéficié et continuent de bénéficier d'une importante assistance technique d'AFRISTAT pour l'utilisation de cette méthodologie.

Cet arsenal d'outils sera renforcé par la publication prochaine de la méthodologie de calcul de l'indice des prix des produits industriels et des services ainsi que par celle de l'indice du coût de la construction dont l'élaboration vient de s'achever.

Sur les statistiques sociodémographiques, les efforts ont été tout aussi importants au cours de l'année 2010. En attendant de résumer le bilan 2010 dans ce domaine dans son prochain numéro, *La lettre d'AFRISTAT* publie dans les pages qui suivent une réflexion sur les divergences constatées sur les données statistiques utilisées pour le calcul des indicateurs des Objectifs du millénaire pour le développement.

Sur un autre plan, AFRISTAT a poursuivi sa réflexion sur la modernisation de son fonctionnement à travers l'étude sur sa restructuration institutionnelle. Il a aussi finalisé, au cours du premier trimestre 2011, l'élaboration de son Programme stratégique de travail pour la période 2011-2015.

L'année 2011 s'ouvre donc devant de grands espoirs pour rendre encore plus efficace l'action d'AFRISTAT sur le développement de la statistique dans ses États membres. En ce 15^e anniversaire du démarrage de ses activités, AFRISTAT conforte sa position d'institution qui apporte des solutions appropriées à ses États membres dans le cadre de renforcement des capacités statistiques.

Enfin, AFRISTAT, au nom de ses États membres, remercie tous les partenaires, plus particulièrement la Banque africaine de développement et l'Institut national de la statistique et des études économiques de la France, qui n'ont ménagé aucun effort pour lui apporter les appuis appropriés dont il avait besoin pour obtenir les résultats cités plus haut.

Martin BALEPA
Directeur Général d'AFRISTAT

AFRISTAT

BP E 1600

Bamako, Mali

Téléphone

(223) 20 21 55 00

20 21 55 80 / 20 21 60 71

Fax (223) 20 21 11 40

afristat@afristat.org

www.afristat.org

la symétrie d'information entre les bases de données nationales et internationales : orientations pour assurer la réconciliation des données sur les OMD

Présenté par : Oumarou ELHADJI MALAM SOULE, Expert en statistiques sociales et pauvreté

En 2000, la communauté internationale a adopté la Déclaration du Millénaire en se fixant la date butoir de 2015 pour la réalisation des huit Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Cette réorientation des politiques de développement constitue un défi pour les systèmes statistiques nationaux en charge de produire les données pour le suivi et l'évaluation des objectifs fixés. Ce défi réside dans la production d'indicateurs de qualité répondant aux exigences internationales afin d'assurer leur comparabilité. La problématique de la comparabilité des statistiques est fondamentale à tous les niveaux (sous-régional, régional et international). Cette comparabilité impose que les producteurs de statistiques utilisent des méthodologies, des nomenclatures, des normes et des concepts communs, sinon du moins assez proches. Au niveau international, cette préoccupation est de plus en plus prise en compte et des efforts importants ont abouti ces dernières décennies à la révision de plusieurs nomenclatures. Malgré l'existence de ces outils et les efforts des pays pour produire de données de qualité, on constate bien souvent une asymétrie entre les indicateurs produits au niveau national et ceux publiés par certains organismes internationaux, en particulier au niveau de la base de données pour les indicateurs de suivi des OMD. Cette situation est marquée par : i) l'existence de valeurs nationales pour certains indicateurs et l'absence de données équivalentes dans les bases internationales ; ii) l'existence de valeurs publiées au niveau international pour certains indicateurs et bien souvent l'absence de données équivalentes dans les bases nationales ; iii) la publication par les organisations internationales et les pays de valeurs différentes pour les mêmes indicateurs. Ces divergences qui sont parfois importantes, conduisent à des diagnostics différents sur les tendances des indicateurs et suscitent parfois dans bien des cas des remous sociaux. L'objectif de cet article est de présenter les résultats d'une revue des données disponibles pour chaque indicateur OMD à la fois au niveau national et dans la base mondiale de données sur les OMD afin d'identifier les sources potentielles de divergences entre les deux sources et proposer des mesures pour les réconcilier.

Les préoccupations inhérentes aux systèmes de production des indicateurs sur les o m d

Ces préoccupations sont attribuables aux pratiques des systèmes nationaux de statistiques (SSN) et aux dispositifs alternatifs mis en place par les partenaires techniques du système des Nations unies.

Des dispositifs de production des indicateurs des OMD encore fragiles dans les pays

En application des recommandations du Sommet du Millénaire, plusieurs pays ont mis en place des dispositifs de pilotage et de suivi des OMD pour l'élaboration de rapports annuels sur le « Suivi des OMD » et pour l'organisation d'ateliers de sensibilisation et de partage sur les objectifs. Ces dispositifs comportent un cadre institutionnel et des comités de pilotage. Ces comités impliquent généralement tous les ministères concernés, les agences des Nations unies, le secteur privé et la société civile, en particulier les ONG et les syndicats des travailleurs.

Le cadre institutionnel ainsi décrit, s'appuie sur des groupes de travail sectoriels pour la collecte, l'analyse et la diffusion des indicateurs sur les OMD. Pour assurer la mise en cohérence des indicateurs et leur suivi, chaque groupe de travail est dirigé par un ministère technique comprenant les experts du secteur concerné. D'une manière générale, les groupes techniques sont responsabilisés pour assurer la production des indicateurs.

Parallèlement aux travaux de ces groupes, plusieurs pays sont en train de mettre en place une base de données nationale comme outil de centralisation des indicateurs de suivi de toutes les initiatives dans le but de résoudre les problèmes d'incohérence entre les données. Cette base de données est alimentée à la fois par des données administratives et par des données issues des enquêtes.

Malgré ce cadre de concertation, le dispositif mis en place présente des faiblesses. Ses faiblesses, identifiées dans la production et la diffusion des indicateurs des OMD sont les suivantes : (1) une faible exploitation des données nationales, (2) une faible responsabilisation institutionnelle dans la programmation de la production des données statistiques, (3) une faible harmonisation du processus de production, (4) une fragilité des mécanismes de financement de la production

statistique, la multiplicité des sources d'informations, résultant de la faiblesse de la coordination du SSN, (5) une faible coordination au sein du Système statistique national (SSN).

Les principales sources des données utilisées par les organisations internationales

Les statistiques publiées par les organisations internationales proviennent généralement de cinq principales sources :

- (1) *les données nationales (country data)*. Produites et disséminées par les pays, elles incluent les données ajustées par ces mêmes pays pour se conformer aux exigences et pratiques internationales. Le concept « pays » ne renvoie pas à une source unique mais recouvre un large éventail d'institutions nationales de production.
- (2) *les données nationales ajustées (adjusted country data)*. Ce sont des statistiques nationales mais ajustées par une agence spécialisée du Système des Nations unies (SNU) afin de se conformer aux standards, définitions et classification internationaux.
- (3) *les données estimées (estimated data) par des agences spécialisées du SNU*. Elles relèvent, au niveau national, des trois situations suivantes : (i) indisponibilité des données pour l'année ou la période désirée, (ii) données issues de plusieurs sources, (iii) des problèmes de qualité des données. Dans tous les cas, les estimations reposent sur des données d'enquêtes, administratives ou autres sources fournissant l'information sur la variable d'intérêt.
- (4) *les données modélisées (modeled data)*. Elles sont générées par un modèle mis au point par une agence spécialisée du SNU pour combler l'absence totale de données nationales sur la variable d'intérêt. Le modèle est généralement basé sur des covariants c'est-à-dire d'autres variables sur lesquelles l'information est disponible et qui peuvent expliquer le phénomène (variable à estimer).
- (5) *les données pour le tableau de bord (Global Monitoring Data)*. Elles englobent celles qui sont régulièrement suivies par une agence spécialisée du SNU dans le cadre d'un suivi global et mondial, basé sur des données nationales. Ce type de données n'a généralement pas d'équivalent au niveau national, en particulier lorsque l'indicateur est défini pour le seul suivi international.

Pour assurer la comparabilité et l'homogénéité des données de ces différentes sources, les organisations internationales sont amenées à procéder à des retraitements et/ou à des estimations. Ce qui crée des divergences avec les sources originelles des pays ; d'où la nécessité de mettre en place un cadre d'échange dynamique pour partager les meilleures pratiques.

Principales conclusions des études réalisées récemment sur la réconciliation des données des o m d

Comme illustré précédemment, l'asymétrie entre les informations disponibles aux niveaux national et international se situe à plusieurs niveaux. Les études réalisées dans six pays (Burkina Faso, Sénégal, Liberia, Tanzanie, Éthiopie et Ouganda)¹ relèvent que l'insuffisance de communication entre les agences spécialisées du SNU et les acteurs des SSN sont à l'origine des écarts dans les indicateurs publiés. Au moins quatre raisons sont avancées pour résumer ces divergences sur les indicateurs des OMD :

- (i) la capacité de collecte de certains indicateurs qui ne sont pas en conformité avec des priorités nationales ;
- (ii) la faible responsabilisation institutionnelle dans la production des indicateurs ;
- (iii) le faible niveau de concertation et/ou de participation dans le processus d'harmonisation et de production des indicateurs ;
- (iv) la faible concertation entre le SSN et le SNU.

Ces divergences conduisent bien souvent à l'existence de valeurs nationales pour certains indicateurs mais qui sont absentes des données équivalentes dans les bases internationales et/ou inversement.

Le défi à relever consiste donc, d'une part, à clarifier et à structurer les mécanismes d'échanges et de communication entre les agences spécialisées du SNU et les acteurs du SSN sur les indicateurs des OMD et, d'autre part, à être transparent sur les choix conceptuels et méthodologiques adoptés par chacune des parties.

En effet, au plan conceptuel, on observe un écart important. À titre illustratif, l'indicateur « la proportion d'élèves commençant la première année d'études dans l'enseignement primaire et achevant la cinquième » n'a pas la

¹ AFRISTAT a réalisé les études au Burkina Faso et au Sénégal et la CEA dans les autres pays.

même interprétation selon les sources. Au Sénégal, il est plutôt question de la cinquième année qui peut correspondre au cours moyen première année (CM1) et non au cours moyen deuxième année (CM2), soit le dernier niveau d'études au primaire. À ce niveau, toutes les valeurs publiées dans les rapports nationaux sur les OMD au Sénégal sont inférieures à celles contenues dans les bases de données des Nations unies. En 2001, 2002, 2003 et 2004, les valeurs de cet indicateur sont respectivement de 45 %, 56,4 %, 48,7 % et 53,9 % selon les sources nationales contre 59,1 %, 71,4 %, 72,2 % et 73,7 % selon les données corrigées des Nations unies.

Au vu des divergences relevées dans ces différentes études, des propositions sont faites afin de servir de pistes d'amélioration pour la réconciliation des bases de données des indicateurs nationaux et de celles des organisations internationales sur les OMD.

éléments de réflexion pour la réconciliation des différentes sources de données

Les stratégies envisageables pour la réconciliation des données des différentes sources peuvent être résumées comme suit :

Organiser des rencontres périodiques pour clarifier les rôles des parties prenantes

Les cellules nationales de suivi des OMD doivent organiser des rencontres périodiques pour des échanges sur les OMD afin de :

- responsabiliser les acteurs du SSN dans la production d'indicateurs des OMD précis ;
- développer une culture de la qualité des données ;
- renforcer la chaîne de production des données en particulier le partage des métadonnées et des outils de collecte ;
- s'accorder sur un calendrier de production et de diffusion ;

- s'accorder sur des sources uniques de production et de diffusion des indicateurs des OMD ;
- trouver un consensus sur des méthodes harmonisées de calcul des indicateurs.

Mettre en place un système national pour le suivi des OMD et des indicateurs de développement

Les leçons des insuffisances mises en évidence dans les récentes études réalisées sur la réconciliation des données de différentes sources, confirment le bien fondé du projet qu'AFRISTAT, en collaboration avec le Département des affaires économiques et sociales des Nations unies (DEAS/NU), a mis en œuvre depuis 2003, proposant la mise en œuvre de systèmes d'information architecturés en trois sous-systèmes² afin de mieux suivre et évaluer la pauvreté.

Cette approche architecturée des systèmes d'information constitue un enjeu méthodologique pour la production statistique. Elle se fonde sur une démarche fédératrice des expériences des pays transposable à la problématique Stratégie de réduction de la pauvreté (SRP), visant principalement à :

- fournir un cadre unifié qui coordonne les demandes et propose des applications répondant aux besoins des utilisateurs/décideurs actuels et potentiels ;
- dessiner la structure informationnelle actuelle et à venir tout en tirant profit des acquis et des opportunités dont peut bénéficier le pays ;
- préserver la simplicité et l'efficacité du système en caractérisant les interférences éventuelles des sous-systèmes qui pourraient être identifiés ;
- accompagner ces changements d'une réflexion sur la politique de communica-

tion entre les acteurs concernés, vers une meilleure circulation de l'information ;

- prendre en compte les contraintes en ressources humaines et financières que connaissent nombre de pays africains ;
- renforcer la coordination statistique avec l'INS comme acteur central et les services statistiques ministériels comme des satellites.

Mobiliser les ressources pour la production statistique

Les États et les partenaires techniques et financiers doivent accorder une importance particulière aux questions de financement de la collecte des données mais aussi au renforcement des déterminants de la production statistique notamment les ressources humaines. Cette approche s'inscrit dans la droite ligne de la Déclaration de Paris et des objectifs du développement humain vu sous l'angle du renforcement des capacités.

À cet effet, la mise en place de cadres d'échanges opérationnels, de renforcement de la production, de l'analyse et d'archivage des données statistiques est nécessaire pour une meilleure intégration des processus de programmation et de coordination des interventions des partenaires de la statistique.

conclusion

L'amélioration de la qualité des données exige une action concertée des acteurs des SSN et des autres dépositaires. À cet effet, les SSN devraient prendre le « leadership » avec l'appui et la participation des partenaires. Par ailleurs, tous les acteurs de la statistique devraient améliorer leur dispositif de planification et d'exécution de la production des données afin de s'accorder sur leur utilisation pour garantir la publication de données consensuelles.

Le soutien au dispositif de production et de diffusion des données statistiques ainsi que la capitalisation des bonnes pratiques en la matière devront favoriser à terme la réconciliation des différentes sources.

² Suivi de la pauvreté et des conditions de vie des ménages, Suivi des projets et programmes et évaluation d'impact (cf. CRÉSMIC sur le site d'AFRISTAT (www.afristat.org))

Nouvelles d'AFRISTAT

départs

AFRISTAT a enregistré trois départs au cours du dernier trimestre de l'année 2010.

■ M. Mohamed Sow, expert statisticien-informaticien de la composante statistique du Programme d'appui au processus d'intégration régionale en Afrique de l'Ouest financé par la Coopération française, a contribué, depuis avril 2007, au renforcement des capacités des instituts nationaux de statistique de la CEDEAO en matière de diffusion des données et de connectivité. Il a ainsi apporté son savoir faire aux INS dans le développement et l'installation

des sites Internet, de bases de données statistiques et des réseaux informatiques.

■ M. Ali Moussa, expert assistant, chargé de la collecte et de la diffusion des données depuis juin 2006, a participé à la mise en œuvre du Programme de comparaison internationale (PCI-Afrique) 2005, aux travaux d'amélioration et de mise à jour régulière de la base de données statistiques des États membres d'AFRISTAT (AFRILDB) et à la diffusion des données

conjoncturelles sur le site Internet de l'Observatoire.

■ Mme Keïta Fatoumata Traoré, secrétaire comptable au service administratif et financier depuis février 1998, a fait valoir ses droits à la retraite en décembre 2010 après de loyaux services.

À tous, AFRISTAT souhaite plein succès dans leur nouvelle vie.

visites

■ Le 18 janvier 2011, AFRISTAT a reçu la visite de M. Braima Sanha, Directeur général de l'École Normale d'Administration de la Guinée-Bissau accompagné de M. Real Bida, Conseiller technique sur les questions de formation continue. Cette visite fait suite à la sollicitation d'AFRISTAT pour une prestation de formation sur les statistiques de la santé, de l'éducation et de la conjoncture économique. Elle a permis

aux deux institutions de s'accorder sur le contenu du programme de formation et sur les modalités pratiques de mise en œuvre dudit programme.

■ Le 26 janvier 2011, M. Edmond Amoussou, Directeur Général de l'ANPE du Togo a effectué une visite de travail à la Direction générale d'AFRISTAT pour s'informer sur le développement des systèmes d'information sur le marché

du travail (SIMT) et exprimer ses attentes en matière d'appui technique dans ce domaine.

■ Le Directeur Général d'AFRISTAT a reçu le 15 mars 2011, M. Patrick Medori, Conseiller Adjoint de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France à Bamako (Mali). Cette visite lui a permis de s'informer sur AFRISTAT et d'échanger sur des questions d'intérêt commun entre la Coopération française et AFRISTAT.

Activités de la Direction Générale

Réunions statutaires

Durant la période sous revue, AFRISTAT a organisé plusieurs réunions (Conseil scientifique extraordinaire, Comité de sélection des experts, Groupe de référence de l'étude sur la restructuration institutionnelle d'AFRISTAT).



AFRISTAT a organisé une réunion extraordinaire du Conseil scientifique du 2 au 4 mars 2011 à Dakar (Sénégal) sur les nomenclatures révisées d'activités et de produits des États membres d'AFRISTAT. Au cours de cette réunion, ont été également examinés le rapport d'activité 2010

de la Direction générale, les projets de méthodologies d'élaboration des indices des prix de la production industrielle et des services (IPPI) et de l'indice du coût de la construction (ICC). En marge de cette réunion, le Groupe de référence de l'étude sur la restructuration institu-

tionnelle et sur l'évaluation des ressources d'AFRISTAT au titre de la période 2016-2025 entamée en novembre 2010 a examiné, le 28 février et le 1^{er} mars 2011, le premier rapport d'étape de l'étude.

Projet de rénovation des indices harmonisés des prix à la consommation des états membres de l'UEMOA

Au cours de la période sous revue, les activités ont été essentiellement consacrées au suivi des travaux de réalisation de l'application informatique de production des IHPC.

■ AFRISTAT a organisé un atelier de formation à la recette de la nouvelle application de production des indices harmonisés des prix à la consommation du 17 au 21 janvier 2011 au siège d'AFRISTAT à Bamako (Mali). Cet atelier a réuni les trois consultants nationaux, les experts d'AFRISTAT et des représentants de la

Commission de l'UEMOA et de la Banque africaine de développement (BAD). Il a permis de former les participants aux techniques et procédures à mettre en œuvre pour la recette de l'application. Il s'agissait notamment de vérifier l'exhaustivité, la conformité, la cohérence fonctionnelle et technique du produit ainsi que la

qualité de la documentation. Les travaux proprement dits de la recette globale ont démarré à l'issue de l'atelier et se sont poursuivis tout le long de la période sous revue. La prochaine étape portera sur la validation de l'application.



Projet « Du chiffre à l'information » : mieux communiquer avec internet

■ AFRISTAT a organisé la première session de la formation des statisticiens, démographes et économistes à l'écriture journalistique du 14 au 18 février 2011 à Ouagadougou (Burkina Faso). Cette session a regroupé douze cadres provenant du Bénin, du Burkina Faso, de Guinée, du Mali, du Niger, et du Sénégal. La prochaine session regroupera une dizaine de cadres des INS et se tiendra du 18 au 22 avril 2011 à Bamako (Mali).

Projet régional d'amélioration de la qualité des statistiques de l'emploi et la gestion du système d'information sur le marché du travail en Afrique, Phase II (LMIS-AFRISTAT)

■ Du 17 au 28 janvier 2011, AFRISTAT a réalisé une visite des unités nationales de la Zambie et du Nigeria.

■ Du 14 au 16 mars 2011, AFRISTAT a reçu une mission d'appui d'ACBF pour élaborer le cadre

de mesure des résultats du Projet LMIS-AFRISTAT afin d'améliorer la performance de ses interventions. La mission a fait suite à un atelier organisé en juillet 2010 à Nairobi au bénéfice des projets financés par ACBF. À la suite de la mission, le Projet LMIS-AFRISTAT a adopté les

outils spécifiques développés aussi bien pour rapporter à l'ACBF l'avancement des activités du projet, que pour s'enquérir de cet avancement auprès des unités nationales du projet.

Projet « Renforcer les capacités pour la production et l'analyse des indicateurs du travail décent (Rec AP) » AFRISTAT/c IF-o IT

Depuis le début de l'année 2011, AFRISTAT met en œuvre, en consortium mené par le Centre International de Formation de l'Organisation Internationale du Travail à Turin en Italie (CIF-OIT), un projet de renforcement des capacités pour la production et l'analyse des indicateurs du travail décent (RECAP). D'une durée de trois ans et financé par l'Union européenne, le projet RECAP vise l'amélioration des systèmes d'information sur le marché du travail (SIMT) pour le suivi des progrès en matière de travail décent. Le projet couvre l'Amérique latine et l'Afrique de l'Ouest. Dans cette dernière région, sa mise en œuvre au Bénin, au Burkina Faso, au Mali et au Sénégal a été confiée à AFRISTAT. Au cours du premier trimestre 2011, AFRISTAT a effectué une revue technique et institutionnelle du système d'information sur le marché du travail (SIMT) dans chacun des quatre pays.

■ AFRISTAT a effectué une série de missions (Bamako, Bénin, Burkina Faso, Sénégal) du 17 janvier au 1^{er} avril 2011. Ces missions ont permis : i) d'examiner les sources et la qualité des données sur le marché du travail, ii) de recenser les indicateurs du travail décent dispo-

nibles ou mesurables à partir de ces sources, iii) d'analyser la gestion de l'information sur le marché du travail dans le pays et iv) de recueillir des propositions et suggestions des différents acteurs pour le renforcement des capacités techniques et institutionnelles dans le but

d'améliorer le SIMT et de disposer régulièrement d'indicateurs sur le travail décent dans les quatre pays. Le rapport de synthèse sera disponible au cours du deuxième trimestre.

Atelier de validation des nomenclatures révisées d'activités et de produits des états membres d'AFRISTAT



■ AFRISTAT a organisé du 14 au 18 février 2011 à Bamako, un atelier de validation des nomenclatures révisées d'activités (NAEMA) et de produits (NOPEMA) des États membres d'AFRISTAT.

L'atelier visait à discuter et à valider les projets de nomenclatures révisées d'activités et de produits des États membres d'AFRISTAT.

Les travaux se sont déroulés en plénières et ils sont essentiellement axés sur la validation du contenu des nomenclatures NAEMA rev1 et NOPEMA rev1. Un balayage systématique des différents documents a été opéré. L'analyse des structures s'est faite en parallèle avec les notes explicatives correspondantes.

L'approche retenue au cours de l'atelier était participative et après une brève présentation de chaque section faite par AFRISTAT, chaque participant est appelé à intervenir autant de fois qu'il souhaite sur le contenu du document parcouru division après division.

La forte implication des participants aux échanges a contribué à valider techniquement les contenus des documents. À cet effet les participants ont arrêté de façon consensuelle les améliorations à apporter aux différents documents des nomenclatures révisées.

L'atelier a permis donc d'atteindre les principaux résultats visés à savoir la validation technique des nomenclatures NAEMA et NOPEMA révisées.

Autres activités de la Direction Générale missions d'appui des experts d'AFRISTAT

Burkina Faso

■ Du 14 au 18 février 2011, l'expert en charge des statistiques d'entreprises a apporté un appui technique à l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) du Burkina Faso. Cet appui a permis de finaliser les travaux de mise en place de l'indice harmonisé de la production industrielle (IHPI), à partir des données de la collecte complémentaire auprès des entreprises industrielles. Ainsi, les indices (base 100 en 2007) des trimestres des années 2007, 2008, 2009 et du premier trimestre 2010 ont été calculés à l'aide d'une nouvelle application de calcul.

Burundi

■ Du 21 au 25 mars 2011, le même expert a assisté l'Institut de statistique et des études

économiques du Burundi (ISTEEBU) dans la mise en place des dispositifs définitifs de production et de publication de statistiques d'entreprises (IHPI) et de gestion du répertoire d'entreprises national à des fins statistiques. Les cadres de l'ISTEEBU ont été formés à l'utilisation et à la maintenance de ces dispositifs.

Côte d'Ivoire

■ Un expert en comptabilité nationale a dispensé un cours à l'École nationale supérieure de statistique et d'économie appliquée (ENSEA) d'Abidjan du 7 au 11 mars 2011. Ce cours a porté sur l'analyse des résultats des comptes nationaux et était destiné aux élèves de troisième année du cycle des ingénieurs statisticiens économistes (ISE)

Guinée-Bissau

■ Du 14 au 18 mars 2011, un expert en comptabilité nationale a apporté un appui technique à la Direction générale de l'Instituto Nacional de Estatística (INE) de Guinée-Bissau dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention de travail signée avec l'INE. Cette convention s'inscrit dans le cadre du Programme régional pour les statistiques des pays africains de langue officielle portugaise (Programme PIR-PALOP II) financé par l'Union européenne. L'assistance fournie a permis de mettre en place des nomenclatures de travail, d'identifier les sources de données et d'élaborer un calendrier de travail. Les comptes nationaux de l'institut ont été initiés au SCN 93 et à la démarche d'élaboration des comptes nationaux avec l'outil ERETES.

Activités internationales

■ Une délégation d'AFRISTAT, conduite par M. Martin Balépa, Directeur Général et comprenant M. Freeman Amegashie, Coordonnateur du département des appuis stratégiques et de la diffusion, a pris part aux travaux de la 42^e session de la Commission statistique des Nations unies qui s'est tenue du 21 au 25 février 2011 à New York (USA).

■ Du 11 au 18 février 2011, M. Siriki Coulibaly, expert en analyse de la pauvreté a participé à Dakar (Sénégal), à un atelier régional de formation en modélisation en système dynamique fondé sur le modèle Threshold 21 (T21). Cet atelier, qui s'inscrit dans le cadre des activités du programme communautaire de développement (PCD) de la CEDEAO a été organisé en collaboration avec le Millenium Institute des États-Unis d'Amérique. L'atelier a porté sur la modélisation à moyen et long termes ainsi que sur la familiarisation avec les principaux outils informatiques développés à cet effet. Une centaine de représentants provenant des 15 États membres de la CEDEAO, notamment des Instituts nationaux de statistique, des Directions du Plan ou de la Prévision ainsi que d'organisations sous régionales ou intergouvernementales ont pris part aux travaux.

■ M. Oumarou El Hadji Malam Soulé, expert en statistiques sociales et pauvreté, a représenté AFRISTAT à l'atelier sur les statistiques du genre, du 1^{er} au 3 février 2011 à Dakar (Sénégal). Organisé par la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA) et l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie, cet atelier a permis de présenter le manuel sur les statistiques du genre et de renforcer le dialogue entre institutions régionales et producteurs de statistiques en vue d'améliorer la disponibilité des données sur le genre.

■ M. Birimpo Lompo, Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT, a pris part, les 8 et 9 février 2011 à Kigali (Rwanda), à la célébration du vingtième anniversaire de la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF) sur le thème « l'avenir de l'Afrique se joue maintenant ! Le rôle crucial du renforcement des capacités ». Cette célébration, qui constitue un jalon dans la vision stratégique de la Fondation, vise à (i) renouveler et à revigorer l'engagement à l'égard du renforcement des capacités du continent africain au plus haut niveau décisionnel ; (ii) partager les leçons et bonnes pratiques

en la matière et (iii) sensibiliser davantage sur l'action de l'ACBF.

■ MM. Claude Tchamda, expert en statistique des prix et Ousman Koriko, expert en enquêtes auprès des ménages ont représenté AFRISTAT à la 12^e réunion du Groupe de travail de l'Indice harmonisé des prix à la consommation dans les pays de l'UEMOA (IHPC), organisée du 7 au 11 mars 2011 à Ouagadougou (Burkina Faso) par la Commission de UEMOA. La réunion a permis de faire le bilan de la production de l'IHPC base 2008, un an après son adoption et de présenter pour examen, le rapport provisoire de l'étude de faisabilité de l'extension de l'IHPC.

■ M. Claude Joeger, expert macroéconomiste, a animé le séminaire de conjoncture et prévision à court terme des États membres d'AFRISTAT de l'Afrique centrale, du Burundi et des Comores, en collaboration avec la Commission de la CEMAC. Chacun des huit États participants était représenté par un spécialiste en analyse conjoncturelle et un expert en prévision économique. En outre, la Commission de la CEMAC, AFRITAC-Centre et le Centre Africain pour la statistique de la CEA ont pris part aux travaux. Le séminaire était centré sur l'élaboration d'un premier bilan de la hausse des cours des matières premières et leurs effets sur la conjoncture et les perspectives économiques des États participants. L'expert d'AFRISTAT a présenté quatre communications : trois sur l'exploitation de la base de données d'AFRISTAT en matière d'environnement international et de conjoncture dans les États, et une sur la notion de compétitivité. Chaque État a présenté la conjoncture nationale et les prévisions pour les années 2011 et 2012, et une synthèse sous-régionale a été réalisée.

■ Du 7 au 9 mars 2011, M. Lompo a pris part à Abuja (Nigeria), à la réunion des directeurs des statistiques dans le cadre des activités de la Commission du commerce, douanes, fiscalité, statistiques, monnaie et paiements sur les Programmes statistiques de la Commission de la CEDEAO. Plusieurs questions d'importance ont été discutées lors de cette réunion. Il s'agit, notamment, du rapport d'activité 2010 de la Direction de la Recherche et de la Statistique, de la mise en œuvre des programmes de renforcement des capacités de la CEDEAO financés par la BAD et l'ACBF, de l'actualisation de la

Stratégie Régionale de Réduction de la Pauvreté et de la politique de Recherche de la CEDEAO.

■ M. Claude Joeger, expert macroéconomiste a participé à la réunion du Comité de convergence de la Zone franc, qui s'est tenue le 11 mars à Douala. Cette réunion a permis de faire le point sur l'état de la convergence dans les deux Unions économiques et monétaires (UEMOA, CEMAC), en prélude à la réunion des Ministres de la Zone franc prévue en avril à N'Djamena. La réunion a également été consacrée à l'avancée des réflexions pour la mise en place de nouveaux indicateurs de convergence, dans le but d'améliorer le suivi de la convergence réelle des États membres.

■ Un atelier de formation des experts prix des pays francophones et lusophones de la CEDEAO sur le logiciel du PCI 2011 s'est tenu à l'École nationale de statistique et de l'analyse économique du Sénégal (ENSAE-Sénégal) du 14 au 18 mars 2011. Outre les représentants des pays, les experts de la BAD, d'AFRISTAT et de l'ENSAE ont participé en tant qu'animateurs. AFRISTAT a été représenté par M. Yankhoba Jacques Baddji, Consultant long terme en statistiques des prix du PRCS-BAD. À l'issue de la formation, les pays ont été invités à préparer la liste des points de vente par centre de collecte pour renseigner l'application et de la transmettre à la BAD.

■ M. Tabo Symphorien Ndong a pris part du 21 au 23 mars 2011 à Luxembourg à la réunion technique sur l'outil série d'ERETES. L'atelier visait le lancement de la phase test de ce nouvel instrument réalisé par Eurostat. Une communication sur les liens entre les outils séries et les préoccupations d'ordre informatique liées au calcul des comptes nationaux trimestriels a été présentée à cette occasion par l'expert.

■ M. Claude Tchamda, expert en statistiques des prix a représenté AFRISTAT à la réunion du Comité technique régional sur les indices des prix à la consommation (IPC), organisée par la Commission de la CEDEAO du 28 au 31 mars 2011 à Lomé (Togo). Au terme des travaux, un cadre méthodologique commun basé sur les meilleures pratiques internationales en la matière a été adopté pour l'harmonisation des IPC dans l'espace CEDEAO.

*Lisez et faites lire La lettre d'Afristat
le bulletin trimestriel d'information*

Échos des instituts nationaux de statistique

Burkina Faso www.insd.bf

■ Au cours du 1er trimestre 2011, le Conseil national de la statistique a délivré deux autorisations préalables (visa statistique). La première concerne l'adoption du Schéma directeur informatique 2011-2015, réalisé par l'Institut national de la statistique et de la démographie. La seconde a été délivrée au Millenium Challenge Account (MCA) pour la réalisation d'une enquête agricole.

■ En août 2010, l'INSD a réalisé une collecte des données sur l'État civil dans la ville de Ouagadougou grâce à l'appui financier du PRCS-BAD. Au cours du 1er trimestre 2011, l'INSD a poursuivi et terminé la saisie des données. L'apurement de la base de données est en cours de réalisation et la saisie des données de l'EDS IV et de l'enquête sur le paludisme se poursuit.

■ L'analyse des données de l'enquête intégrale sur les conditions de vie des ménages est en cours de finalisation. L'INSD avec l'appui de SCB (Statistique Suède) est en train de mettre en œuvre une Enquête Multisectorielle Continue (EMC). À cet effet, un atelier de finalisation des documents techniques (questionnaire noyau, questionnaires modulaires) a été organisé en fin décembre 2010. En début janvier 2011, l'équipe technique en charge de l'EMC a reçu l'appui de deux experts de Statistique Suède pour le tirage de l'échantillon et les techniques de mise en œuvre. L'enquête pilote devrait démarrer en fin avril 2011.

■ L'INSD avait au cours du dernier trimestre 2010 réalisé la collecte des données de la première phase de l'enquête de suivi-évaluation du projet d'appui au COGES (Comité de gestion des écoles primaires) dans la province du Ganzourgou. La deuxième phase qui porte sur la réalisation d'une enquête panel auprès des directeurs d'écoles, des élèves et des parents d'élèves a débuté le 9 février pour une durée de 40 jours. Cette enquête est financée par l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA).

■ L'INSD dispose depuis début janvier 2011 d'un réseau local et d'un système de messagerie interne. Tout le personnel de l'INSD a bénéficié d'une formation sur l'utilisation de la messagerie interne au cours du mois de janvier 2011.

Cameroun

www.statistics-cameroon.org

■ La quatrième Enquête Démographique et de Santé (EDS) et la troisième Enquête à Indicateurs Multiples (MICS) ont été couplées pour réaliser l'EDS-MICS de 2011 sur un échantillon représentatif de femmes de 15-49 ans et d'hommes de 15-59 ans. L'enquête est réalisée par l'INS en étroite collaboration avec le Ministère de la Santé Publique, le Comité National de lutte contre le Sida (CNLS) et le Programme National de Lutte contre le Paludisme. Elle bénéficie de l'appui technique d'ICF Macro qui a la charge du programme International Demographic and Health Surveys (DHS) de l'United States Agency for

International Development (USAID). La collecte des données a débuté en janvier et va se poursuivre jusqu'en juillet 2011. Suivront ensuite l'exploitation, l'analyse des données et la publication des résultats.

■ Dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie sectorielle, le Ministère des Travaux Publics a entrepris de réaliser avec l'assistance technique de l'INS, l'inventaire des routes rurales du Cameroun. L'objectif général de cette opération est de faire l'inventaire général du patrimoine routier rural et de constituer une banque de données des paramètres y relatifs en vue d'une maîtrise de la planification et de la programmation dans le secteur des routes. Cette étude devra permettre de décrire la nature du réseau routier rural, son étendue et son rendement, ses goulots d'étranglement et son potentiel de développement. Cette opération d'envergure nationale, la première du genre, se déroule pour la première phase dans les régions du Centre, du Sud et de l'Ouest. Les travaux de collecte ont débuté à la fin du mois de février et s'achèveront au début du mois d'avril. Cette collecte de données se fait à l'aide de quatre questionnaires et d'un Global Positioning System (GSP). Après cette phase de collecte, l'exploitation des données permettra de disposer de cartes actualisées du réseau routier des régions concernées.

■ Conduite par l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) avec l'appui technique de l'INS, l'étude pour mesurer l'incidence socio-économique des politiques d'offres promotionnelles nocturnes gratuites sur les consommateurs de la téléphonie mobile en général et sur les jeunes en particulier, porte sur un échantillon de 1 030 ménages et 95 établissements scolaires secondaires. Les régions concernées sont le Centre, l'Est, le Littoral, le Nord, Nord-Ouest et l'Ouest. L'exploitation et l'analyse des données collectées au cours du mois de décembre ont permis de produire un rapport d'étude.

■ L'INS a organisé sous financement conjoint INS/PAGT, deux ateliers de dissémination des résultats du Recensement général des entreprises (RGE) réalisé en 2010 à Douala du 9 au 13 août 2010 et à Yaoundé le 16 novembre 2010. Ces ateliers ont permis d'informer les administrations, les opérateurs économiques, les organisations syndicales, les chercheurs et les partenaires techniques et financiers du Gouvernement de la disponibilité des données du RGE et les dispositions en cours pour améliorer la collecte des statistiques d'entreprises. Les rapports thématiques sont en cours d'élaboration et seront validés lors d'un atelier qui sera organisé à cet effet.

■ Le Conseil National de la Statistique a tenu, sa 9^e session ordinaire le 29 décembre 2010 à Yaoundé. Les travaux étaient présidés par le Ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Président du Conseil. Outre l'examen de l'état de mise en œuvre des recommandations de la 8^e session ordinaire tenue le 23 janvier 2009, le Conseil a examiné les éditions 2009 et 2010 du rapport sur l'état de mise en œuvre de la Stratégie

Nationale de Développement de la Statistique (SNDS) et procédé à l'évaluation de l'état de mise en œuvre des résolutions de la 41^e session de la Commission Statistique des Nations unies. Au terme des débats, le Conseil a exhorté le Gouvernement à mettre à la disposition du Système National d'Information Statistique, des ressources humaines et financières conséquentes afin de lui permettre d'opérer le passage du Cameroun, au plus tard à l'horizon 2035, au nouveau Cadre d'Évaluation de la Qualité des Données (CEQD/DQAF), norme requise pour les pays émergents.

■ L'INS a entrepris une étude sur la disponibilité, l'utilisation et la qualité des soins obstétricaux néonataux d'urgence au Cameroun. Cette étude a pour objectif général de contribuer à la réduction de la mortalité et de la morbidité maternelle et néonatale à travers une meilleure connaissance des besoins obstétricaux et néonataux non couverts dans le souci d'évaluer la capacité de réponse du système de santé camerounais en ce qui concerne la prise en charge des soins obstétricaux et néonataux d'urgence. Il s'agit d'évaluer les huit indicateurs des Soins Obstétricaux Néonataux d'Urgence (SONU) dans les régions du Centre, du Littoral, de l'Est, de l'Extrême-Nord et du Nord. Menée par le ministère de la santé avec l'appui de l'UNFPA, de l'Institut National de la Statistique (INS), de l'Institut de Formation et de Recherche Démographiques (IFORD) et du Bureau Central des Recensements et des Études de Population (BUCREP), la phase de collecte des données sur le terrain est achevée. L'INS a été sollicité pour l'exploitation des données et la rédaction du rapport de l'étude. Un draft dudit rapport en cours de finalisation est disponible.

Centrafrique

www.minplan-rca.org/ministere/icasees

■ Dans le cadre de la relance du processus d'élaboration de la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique et à la demande du Gouvernement Centrafricain, Monsieur Kouassi Jean de Dieu, Consultant international a effectué une mission du 12 au 20 janvier 2011 à Bangui sur financement de PARIS21. Cette mission a permis de préparer les projets de rapports des trois phases de l'élaboration de la SNDS (Diagnostic, Vision et Stratégies, Plan d'Action et disposition de suivi – évaluation). À cet effet, l'ICASEES a organisé le 8 février un atelier qui a permis d'examiner le projet de rapport diagnostic et de l'améliorer.

■ L'ICASEES a également reçu du 1^{er} au 25 mars 2011 une mission d'AFRITAC-Centre qui a travaillé d'une part, sur la révision des comptes 2005 et 2006 et d'autre part, sur l'élaboration des comptes 2007.

Togo

www.stat-togo.org

■ Le quatrième recensement général de la population et de l'habitat (RGPH4) du Togo est à sa phase de traitement. Les travaux de codification et de saisie ont démarré depuis février 2011 et devraient durer quatre mois. Les préparatifs de l'enquête post-censitaire ont débuté avec la formation du personnel de terrain.

Réunions, ateliers et séminaires

N'Djamena, du 08 au 10 avril 2011

23^e réunion ordinaire du Comité de direction d'AFRISTAT

N'Djamena, le 11 avril 2011

20^e réunion du Conseil des Ministres d'AFRISTAT

Rabat, du 11 au 13 avril 2011

Réunion des experts sur la cohésion sociale en Afrique

Addis-Abeba, du 11 au 15 avril 2011

Séminaire de « Mise en œuvre du Système de comptabilité nationale (SNC) 2008 »

Douala, du 18 au 20 avril 2011

Réunion du Comité Régional de Pilotage du Projet LMIS-AFRISTAT

Bamako, du 18 au 22 avril 2011

Atelier n° 4 « Ecrire.net » du Projet « Du chiffre à l'information »

Ouagadougou, du 18 au 20 mai 2011

Atelier de validation de l'application informatique de production des IHPC-UEMOA

New York, du 18 au 20 mai 2011

Réunion du Groupe des experts sur les nomenclatures économiques et environnementales

Yaoundé, du 23 au 27 mai 2011

Atelier de formation au logiciel du PCI 2011 pour les pays membres de la CEEAC



15^e ANNIVERSAIRE DU DÉMARRAGE DES ACTIVITÉS D'AFRISTAT

AFRISTAT conforte sa position d'institution qui apporte des solutions appropriées à ses États membres dans le cadre de renforcement des capacités statistiques.

La lettre d'AFRISTAT peut être obtenue gratuitement sur demande et est disponible sur : <http://www.afristat.org>

Pour obtenir la version électronique, vous pouvez également vous inscrire sur la liste de distribution de

La lettre d'AFRISTAT en envoyant un courriel à afristat@afristat.org avec comme objet : Abonnement

Directeur de publication : Martin BALEPA

Rédacteur en chef : Birimpo LOMPO

Comité de rédaction : Freeman AMEGASHIE, Claude JOEGER, Siriki COULIBALY, Bruno NOUATIN, Fatima BOUKENEM.

Maquette et impression :
IMPRIM COLOR Bamako
ISSN 1561-3739